

H. IV : Les échelles de gouvernement dans le monde.

Thème 1 : L'échelle de l'Etat-nation : Gouverner la France depuis 1946.

Etat, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.

Manuel : Partie 4 (p294 et suivantes) Chapitre 9 (p296-322)

Notions-clés : p298.

Introduction :

Notions : Etat, nation, Etat-Nation, Constitution et Construction nationale.

La construction des états modernes a suivi un lent processus apparu en Europe au M-A. Elle subit une accélération en France avec la Révolution de 1789. Notre Etat, c'est-à-dire *l'organisation permanente qui assure la direction politique et administrative d'un territoire et d'une nation*, est donc l'héritier des organisations étatiques précédentes. En tant que République démocratique, l'organisation de l'Etat français repose sur les principes établis par la **Constitution** qui fixe l'organisation des pouvoirs et définit les libertés collectives et individuelles garanties à la Nation.

La Nation peut se définir comme un ensemble d'habitants conscients de former **une communauté politique** unie par la volonté de vivre ensemble, consciente de partager des valeurs communes et acceptant d'assurer la sûreté et la défense collectives (respect des lois, respect de la décision judiciaire, défense national...).

Le modèle de l'Etat-Nation qui désigne l'adéquation entre l'organisation politique et la communauté nationale se diffuse universellement entre 1918 et 1970 avec la disparition progressive des empires (construction supranationale associant plusieurs nations). Ainsi entre 1945 et 2011, l'ONU a vu le nombre de ses états-membres passés d'une cinquantaine à 193.

La République française connaît pourtant d'importantes évolutions entre 1946 et aujourd'hui. Le mode de gouvernement, les missions de l'Etat et de l'administration (services et employés de l'état) ont évolué ; la conception de l'identité nationale se modifie sous l'effet des migrations, du régionalisme, de l'intégration européenne et d'une mondialisation qui transforme la relation traditionnelle du citoyen à l'Etat.

Pbmtg : Le sujet vise donc à analyser les permanences « hérités » de l'Etat-Nation et les évolutions rendues nécessaires pour adapter notre modèle politique depuis 1946 ?

Plan chronologique :

I. Une République parlementaire fragilisée. (1946-1958)

1. La mise en place d'un nouveau régime.
 - a. La difficile mise en place d'une nouvelle constitution.
 - b. Une République parlementaire et partisane.
 - c. L'instabilité gouvernementale.
2. Les évolutions du rôle de l'état :
 - a. Le renforcement de l'Etat providence.
 - b. Un état acteur économique (Nationalisation, planification et modernisation économique)
3. Permanence et mutation de l'administration française.
 - a. le centralisme républicain (héritages, mission du préfet)
 - b. une volonté de modernisation et d'efficacité (création de l'ENA, accroissement de la fonction publique)

II. Une République stable mais un Etat en mutation. (1958-1986)

1. Un régime voulu par de Gaulle.
 - a. Le renforcement de l'exécutif.
 - b. Un système qui favorise le bipartisme.
 - c. le référendum, un moyen de gouvernement ?
2. Vers la fin de la république gaulliste.
 - a. Adapter la République à la société (Postcoloniale, post-68)
 - b. les réformes constitutionnelles de VGE.
 - c. L'intégration française dans une Europe politique. Vers la fin de l'Etat-Nation ?

III. Une République adaptable ou en Crise ? (1986 à aujourd'hui)

1. Un système politique flexible ?

- a. Alternance politique.
- b. Cohabitation : une adaptation ou une anomalie
- c. La Réforme du Quinquennat, une correction du système ?
- d. Le déclin de la participation à la politique et la crise de représentativité ?
- e. Une crise de l'identité nationale ? (débat de 2007 sur l'identité, renforcement du vote souverainiste et nationaliste, crise de l'UE)

2. Du centralisme à la décentralisation, l'essor du pouvoir politique local.

- a. La remise en cause de la tradition centralisatrice de l'Etat français.
- b. Vers plus de « démocratie » locale. Succès et limites de la décentralisation.
- c. Une impossible réforme territoriale ?
- d. La poussée du régionalisme des années 1970.
- e. Une France des Régions dans une Europe de Régions ?

3. Une remise en question partielle des missions économiques et sociales (des années 1970 à aujourd'hui).

- a. Crise de la dette.
- b. Une politique de réformes pour plus d'efficacité ou moins d'Etat ?

CC° : Les évolutions internationales, l'élévation du niveau de vie, les crises socio-économiques des 40 dernières années ont profondément transformé le rôle de l'Etat, les modes de gouvernement et les missions de l'état. Comme beaucoup d'états-nations, la France connaît une importante mutation des relations états-citoyens. Une perception pessimiste de la situation peut conduire à voir dans la situation politique actuelle une lente érosion des principes démocratiques de la République, une vision plus positive peut analyser les évolutions de l'Etat comme le symbole de l'adaptabilité des états démocratiques à s'adapter à une société qui s'est métamorphosée.